



Les avantages communs de la transparence dans les recettes de l'exploitation des ressources

L'extraction des ressources fournit des recettes considérables à tous les paliers de gouvernement grâce aux impôts, aux redevances et aux autres frais, paiements volontaires ou contrats de partage de production. Les citoyens devraient être les grands bénéficiaires de ces recettes gouvernementales.

Les avantages provenant de l'extraction des ressources peuvent être directs ou indirects. Les avantages directs comprennent des investissements dans l'infrastructure, de l'essence à meilleur prix ou le financement de base des services essentiels. Les avantages indirects comprennent la stabilité macroéconomique, ce qui entraîne un meilleur climat d'affaires pour le développement économique, une réduction des taxes sur les produits et une baisse de l'impôt sur le revenu et l'investissement.

Toutefois, pour que ces avantages deviennent réalités, un cadre de travail transparent et responsable doit être mis en place, afin de retrouver les paiements entre les gouvernements et les compagnies de ressources naturelles. Sans un cadre de travail transparent et responsable, les avantages possibles peuvent tomber entre les mains des responsables de la corruption.

Un cadre efficace favorisant la transparence et la reddition de comptes en ce qui a trait aux recettes de l'exploitation des ressources nécessite une surveillance constante de la part des parlementaires. C'est encore plus vrai lorsqu'il s'agit des comptes publics et des acquisitions, de la vente des avoirs et d'autres formes d'investissement public.

Les parlementaires sont des élus qui représentent les intérêts des collectivités et des électeurs. Lorsqu'il s'agit de leur fonction de surveillant, le rôle prévu du parlementaire s'élargit pour englober l'intérêt national des citoyens. C'est dans ce cadre d'intérêts élargis que les parlementaires agissent en tant que force d'équilibre pour assurer la transparence et la reddition de comptes et la transparence des recettes tirées respectivement de l'exploitation des ressources et des investissements publics.

GOPAC presse les parlementaires et les dirigeants mondiaux à jouer un rôle actif dans la promotion de la poursuite du bien commun en plaçant la transparence sur un pied d'égalité avec les exigences politiques. GOPAC encourage les parlementaires à prendre ce principe en compte lorsqu'ils s'acquittent de leur fonction de surveillance et assurent une transparence et une reddition de comptes accrues dans l'utilisation des recettes de l'exploitation des ressources.

Normes et mécanismes à la disposition des parlementaires et de la société civile

La norme de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) comprend un ensemble d'obligations que les pays doivent respecter afin d'être admis candidats à l'ITIE pour ensuite être un pays adhérent à l'ITIE. La norme a été adoptée en 2013. Les pays mettent en œuvre la norme pour assurer une divulgation totale des impôts et des autres paiements effectués par les compagnies pétrolières, gazières et minières aux gouvernements. Ces paiements sont rendus publics dans le rapport annuel de l'ITIE, qui permet aux citoyens de voir combien leur gouvernement retire de l'exploitation des ressources naturelles nationales.

Les avantages d'un système aussi transparent et responsable sont variés. Les pays qui respectent la norme de l'ITIE profitent d'un meilleur climat d'investissement en donnant aux investisseurs et aux institutions financières internationales le signal clair que le gouvernement est déterminé à faire preuve d'une grande transparence. La norme de l'ITIE permet également de renforcer la reddition de comptes et la saine gouvernance, en plus de faire la promotion d'une stabilité économique et politique accrue. Les compagnies et les investisseurs en profitent également parce que l'investissement dans les industries de l'extraction est capitalistique et repose sur la stabilité à long terme pour générer un rendement. Parallèlement, l'augmentation de la quantité de renseignements dans le domaine public à propos de ces recettes gérées par le gouvernement au nom des citoyens est avantageuse pour les parlementaires et la société civile, car ces renseignements les aident à demander des comptes au gouvernement.

La **Natural Resource Charter** est un ensemble de principes économiques pour les gouvernements et les sociétés sur la meilleure manière de gérer les possibilités offertes par les ressources naturelles à exploiter. La Charte se trouve sous l'égide de Natural Resource Governance Institute et est composée de douze préceptes ou principes qui résument les choix et les stratégies suggérées pour lesquels les gouvernements peuvent opter dans le but d'augmenter le nombre de possibilités de développement économique durable pour l'exploitation des ressources naturelles¹. Le deuxième précepte de la Charte porte précisément sur les pratiques de surveillance et la transparence.

Les parlementaires jouent un rôle fondamental dans l'assurance que les possibilités de développement durable pour l'extraction des ressources deviennent réalités. S'assurer que les paiements et les décisions politiques publiques (p. ex. les acquisitions et la vente des avoirs) touchant le développement des ressources sont effectués dans le respect d'un cadre de transparence et de reddition de comptes est la responsabilité des parlementaires. En outre, la transparence dans les paiements est souvent insuffisante pour déterminer l'efficacité du rendement du capital investi (RCI) ou le réinvestissement résultant des recettes de l'exploitation des ressources.

Les questions touchant les institutions et les politiques publiques et concernant la gestion des fonds souverains font partie des éléments clés pour assurer le RCI à long terme des recettes de l'exploitation des ressources. Pour cette raison, les parlementaires devraient également se préoccuper de la surveillance et la responsabilisation des cadres de gouvernance généraux pour les fonds souverains.

De façon plus générale, les instituts politiques et la société civile ont aussi leur mot à dire dans ces débats. Natural Resource Governance Institute et Publiez ce que vous payez offrent des tribunes pour la discussion et la transmission de l'information dont les parlementaires partout dans le monde peuvent profiter pour s'acquitter de leur rôle de surveillance. Les parlementaires peuvent encourager leurs électeurs à prendre part au processus d'équilibre en étant les gardiens d'un développement économique durable.

Références

1. Source : site Web de Natural Resource Charter : <http://naturalresourcecharter.org/>
2. Les données sur le total des bénéfices tirés des ressources au Myanmar n'étaient pas disponibles pour les années 2001 à 2011.

Sources recommandées

- Extractive Industry Transparency Initiative (EITI) <http://eiti.org/>
- Natural Resource Governance Institute <http://www.resourcegovernance.org/>
- Natural Resource Charter <http://naturalresourcecharter.org/>
- International Forum of Sovereign Wealth Funds <http://www.ifswf.org/>
- Global Witness <http://new.globalwitness.org/>
- Publiez ce que vous payez (PCQVP) <http://www.publishwhatyoupay.org/fr>

Le Myanmar : un pays en transition

Le Myanmar (Birmanie) est un pays riche en ressources naturelles. Mais les indices de développement pour le Myanmar sont longtemps demeurés parmi les pires au monde. Compte tenu des ressources connues et du potentiel élevé d'exploration, le secteur de l'extraction pourrait de toute évidence jouer un rôle important dans l'économie et le développement du Myanmar.

Une meilleure gouvernance et une transparence accrue dans le secteur de l'extraction du Myanmar ont été officiellement mentionnées pour la première fois dans une recommandation faite dans la Stratégie nationale de développement durable en 2008. La publication de cette stratégie correspondait avec les toutes premières élections démocratiques au pays en 2010. À l'époque, bon nombre de calculs nationaux et internationaux faisaient la promotion de la transparence, de la reddition de comptes et de la réforme du secteur de l'extraction comme étant des éléments essentiels au financement du développement national.

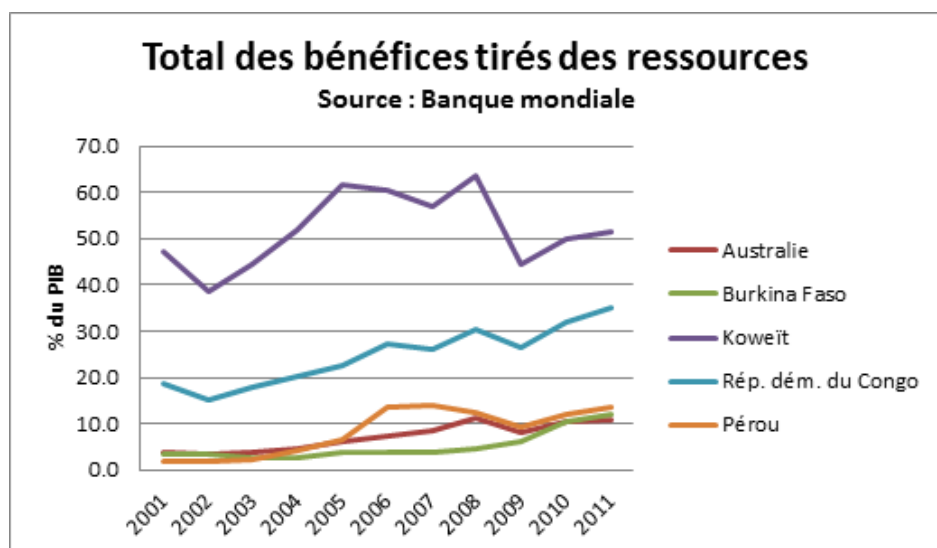
En 2012, le gouvernement a officiellement déclaré son intention de joindre l'ITIE et de mettre en place les mécanismes institutionnels nécessaires pour sa mise en œuvre. Le Cadre de travail pour la réforme économique et sociale du gouvernement plaçait les « mesures à effet rapide » en priorité dans la réforme de la gouvernance par l'entremise de la transparence sur les recettes, la mise en œuvre de l'ITIE et les améliorations au processus budgétaire. La Natural Resource Charter a été traduite en birman et remise aux parlementaires en 2011 et en 2012.

À ce jour, des changements considérables ont été apportés aux processus de soumission dans le secteur du pétrole et du gaz naturel. Les conditions et les critères d'évaluation des contrats ne sont toujours pas – au moment de mettre sous presse – connus du public, mais la plupart des gens admettent que la transparence s'est accrue relativement aux récents appels d'offres relatifs à l'exploitation côtière, au large et en eaux profondes des ressources pétrolières et gazières. Les prévisions des recettes tirées de l'exploitation des ressources dans tous les secteurs sont loin d'être claires. Toutefois, une étude des options pour la mise en œuvre de l'ITIE réalisée en 2013 recommande de concentrer les efforts sur le pétrole et le gaz naturel, les mines et l'énergie hydroélectrique pour commencer.

La candidature du Myanmar sera étudiée par le conseil de direction de l'ITIE en 2014. La propriété et la reddition de compte entourant le processus de l'ITIE au Myanmar diffèrent selon le point de vue. Le parlement a joué un rôle important dans l'adoption du budget, un budget qui a plus que doublé pendant la période de transition en raison de l'inclusion plus exacte des recettes de l'exploitation gazière et de la hausse des revenus des sociétés publiques. Le comité des comptes publics se concentre sur l'étude minutieuse, la comptabilisation et la justesse du processus budgétaire. Le rôle de surveillance du parlement continuera d'être essentiel pour assurer la transparence à mesure que le Myanmar développe son secteur des ressources naturelles.

Des faits et des chiffres

Le graphique suivant donne quelques exemples de l'importance que revêtent les bénéfices de l'exploitation des ressources naturelles dans les économies nationales partout dans le monde. Comme le montre le graphique, un certain nombre de pays connaissent une dépendance grandissante aux ressources naturelles en tant que moteur de la croissance économique et de production. La transparence dans les recettes tirées des ressources naturelles est essentielle à la saine gouvernance dans ces pays.



Que peuvent faire les parlementaires? Dix recommandations

- Chercher l'intérêt commun et mettre la transparence sur le même pied d'égalité que les exigences politiques.
- Rechercher une transparence accrue et une meilleure reddition de compte dans les contrats et les recettes de l'exploitation des ressources en favorisant un programme d'amélioration continue; élargir la portée et augmenter les détails des normes de déclaration.
- Nouer des dialogues avec l'industrie et la société civile comme un intermédiaire impartial.
- Établir des liens avec les organisations internationales et les autres parlementaires afin de renforcer la saine gouvernance dans la gestion des fonds souverains.
- Renforcer les capacités et accroître les connaissances (c.-à-d. le capital humain) nécessaires pour effectuer la surveillance au sein du parlement.
- Bâtir des cadres de travail (c.-à-d. un capital institutionnel) nécessaires pour que les recettes du gouvernement provenant de l'exploitation des ressources soient transparentes, consolidées et suffisamment détaillées.
- Encourager les collègues et les gouvernements infranationaux à respecter la norme de l'ITIE.
- Encourager les électeurs des régions riches en ressources à s'intéresser aux efforts (c. à d. devenir des citoyens avertis) visant à accroître les connaissances sur le secteur des ressources naturelles et à y contribuer.
- Favoriser les pratiques exemplaires et la compétition dans les processus d'acquisitions et de vente des avoirs.
- Favoriser, par l'entremise de meilleures lois, la transparence dans le processus d'acquisition (par exemple une loi qui établirait les grandes lignes des seuils minimaux) et de vente des avoirs au gouvernement en ce qui a trait au développement des ressources.

Cette déclaration de principe a été rédigé par Jean Pierre Chabot, conseiller en programmes pour le Groupe de travail mondial sur la surveillance parlementaire (GT MSP), avec la collaboration des membres du GT MSP et Bojan Dodik, stagiaire à GOPAC.

Un remerciement spécial à David Allan, directeur du spectre, pour avoir contribué à « Le Myanmar : un pays en transition ».

Pour obtenir un complément d'information sur la déclaration de principe ou sur le GT MSP, veuillez écrire à lesley.burns@gopacnetwork.org.

Voici une liste des membres de notre GT MSP :

Gavin Woods
Président du GT MSP,
Ancien député, Afrique du Sud

César Jáuregui Robles
Ancien député et sénateur, Mexique

Willas Madzimore
Député, Zimbabwe

Donya Aziz
Ancienne députée de l'assemblée nationale, Pakistan

Abdullrazag Al-Hegri
Député, Yémen

Hon. Bryon Wilfert
Ancien député, Canada

Eva Sundari
Député, Indonésie

GOPAC, Secrétariat mondial
904-255 Albert Street
Ottawa (Ontario) Canada K1P 6A9
Tél : +1-613-336-3164
Télé : +1-613-421-7061

GOPAC est un réseau international de parlementaires qui travaillent ensemble pour lutter contre la corruption, raffermir la saine gouvernance et maintenir la primauté du droit. L'organisation, dont le siège est à Ottawa au Canada, est composée de 53 sections nationales sur six continents. Elle soutient ses membres grâce à de nouvelles recherches, le renforcement des capacités anticorruption à l'échelle mondiale et l'entraide internationale.

gopacnetwork.org

facebook.com/gopacnetwork

twitter.com/GOPAC_Fra

